Nouvelles et chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **19 (1874)**

Heft (12): **Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse**

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

2° Parmi les erreurs qui affectent l'exactitude des données d'observation, il en est une constante et qui tient à la cause toute physique du défaut d'instantanéité dans la transcription au chronographe de la durée *t*. Erreur qu'exalte sensiblement la collimation personnelle de l'opérateur.

Remarquons, en terminant, que les deux tables de tir qui résultent de nos calculs numériques ne sont rigoureusement applicables qu'au cas particulier de la pièce n° 41, qui en a fourni les éléments. Une table pratique tient compte de l'erreur personnelle des pièces; on la calcule pour une pièce fictive moyenne placée dans des circonstances atmosphériques et balistiques moyennes; et l'on obtient ce résultat en combinant les observations fournies par plusieurs pièces, à diverses époques de l'année et avec des poudres de provenance multiple.

A. v. Muyden,
capitaine d'état-major d'artillerie.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

D'après ce que quelques journaux disent du nouveau projet de loi sur l'organisation militaire élaboré par le Département militaire fédéral, l'armée suisse se composerait comme suit :

Elite : Infanterie : 98 bataillons à 6 comp. Carabiniers : 8 bataillons (à 6 comp).
Cavalerie : 12 compagnies de guides, 24 escadrons de dragons.
Artillerie : 48 batteries de campagne, 2 batteries de montagne, 16 compagnies de train de parc, 16 compagnies de parc, 10 compagnies de position, 2 compagnies d'artificiers.
Génie : 12 compagnies de sapeurs, 2 compagnies de parc, 6 compagnies de pontonniers, 8 compagnies de chemins de fer.
Troupes sanitaires : 8 hôpitaux de campagne. Troupes d'administration : 8 détachements.

Landwehr : Infanterie : 98 bataillons. Carabiniers : 8 bataillons.
Cavalerie : 12 compagnies de guides, 24 escadrons de dragons.
Artillerie : 8 batteries de campagne, 22 compagnies de train de parc, 10 compagnies de parc, 15 compagnies de position, 2 compagnies d'artificiers.
Troupes sanitaires : 5 colonnes de transport par chemins de fer. Troupes d'administration : 8 détachements.

On aurait ainsi les effectifs suivants :

	Elite.	*Landwehr.*
Infanterie	81,302 h.	81,302 h.
Cavalerie	3,396	3,396
Artillerie	12,100	6,200
Génie	4,148	3,150
Troupes sanitaires . .	1,640	1,640
Troupes d'administ. .	2,160	2,160
Total . . .	104,746	97,848

L'armée fédérale compterait donc en tout règlementairement 202,000 hommes, y compris l'état-major; mais chaque corps, dit le *Journal de Genève*, aurait probablement un chiffre assez notable d'hommes supplémentaires.

Lausanne. — Imp. L. CORBAZ & Comp.